

3. - Choix méthodologiques

Dans leurs activités de prévention des dépendances dans les écoles, les partenaires du programme représentent le programme cantonal, et s'engagent, dans ce cadre, à :

- ~ Inscrire leur action dans le cadre du projet global de chaque établissement
- ~ Considérer les adultes des établissements de formation comme les vecteurs fondamentaux de la prévention
- ~ Promouvoir une prévention sélective et ciblée envers les élèves vulnérables
- ~ Fournir des solutions structurelles durables auprès des établissements de formation.

4. - Principes de collaboration

Tous les partenaires du programme s'engagent à agir selon les principes suivants :

- ~ Participation
- ~ Partage formateur sur les pratiques
- ~ Interdisciplinarité.

Office des écoles en santé (ODES)

Charte du Programme cantonal de prévention des dépendances dans les écoles vaudoises

1. - Fondements théoriques

Les comportements des individus dépendent des croyances, des expériences et du système de valeurs de chacun. Ils font partie de l'adaptation d'un individu à son environnement géographique et social.

Pour être efficace, la prévention contemporaine s'appuie sur la compréhension de l'étiologie et de l'épidémiologie des comportements à risque.

Quel que soit le milieu d'intervention (école, famille, communautés) les programmes de prévention visent à repérer les facteurs de risque afin de les diminuer, à augmenter les facteurs de protection et à cibler les individus les plus vulnérables pour les orienter vers une aide adéquate.

La promotion de la santé passe ainsi par une action sur les déterminants des comportements sains, dont l'environnement relationnel quotidien de l'école est un élément significatif.

2. - Buts

Prévenir le désinvestissement ou l'échec scolaire en lien avec des consommations de produits psychotropes.

Diminuer la fréquence et la gravité des incidents à l'école liés à des consommations de ces produits.

Appuyer les adultes de l'école dans leur responsabilité à

- ~ reconnaître
- ~ prendre en compte
- ~ orienter

les élèves dont la consommation de produits psychotropes est problématique.

Renforcer la compétence de tous les établissements vaudois de formation dans la prévention des dépendances.